



## Demande de naturalisation

Par **Yessva13**, le **15/01/2015** à **15:19**

Bonjour Monsieur,

J'ai une question a vous poser.

Je suis marié avec un français mais on est séparés depuis plus de 1an, j'aimerais demander la nationalité française mais je suis en chômage même si je touche mes revenus de 1070 euros par mois.

Est -ce que est possible qu'ils refusent la nationalité à cause de mon chômage même si je suis toujours marié et je suis sur le sol français plus de 9 ans .

Merci de votre aide.

Cordialement  
Vanessa.

Par **domat**, le **15/01/2015** à **18:34**

bjr,

pour obtenir la nationalité par mariage, il ne faut pas que la communauté ait cessé donc vous ne pouvez pas obtenir la nationalité par mariage du fait que vous vivez séparé.

pour le travail cela dépend de votre insertion professionnelle dans son ensemble donc

combien de temps vous avez travaillé, combien de temps vous avez perçu le chômage...etc...

cdt

Par **Yessva13**, le **15/01/2015** à **19:04**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

J'ai travaillé pendant 4ans et 10 mois d'abord en cdd en période d'essai en ensuite en cdi dans le domaine du commerce.

Je suis en chômage depuis 1an, mais si je suis toujours recherche de un emploi.

Bien cordialement.

Vanessa.